

Bisesero

L'opération Turquoise face au génocide des Tutsis du Rwanda

Samedi 22 juin 2019, 10h-18h
La Colonie

128, rue La Fayette, Paris (10e arr.)

22 juin 1994 : le génocide contre les Tutsis du Rwanda est en cours depuis deux mois et demi lorsque les autorités françaises déclenchent l'opération Turquoise, avec l'objectif officiel de mettre fin aux massacres. Le Front Patriotique Rwandais (FPR), la rébellion majoritairement tutsie, est alors en passe d'infliger une défaite militaire aux forces gouvernementales, largement impliquées dans les tueries.

Le 27 juin 1994, à Bisesero, une hauteur surplombant le lac Kivu, des survivants tutsis réfugiés dans les montagnes, traqués quotidiennement, reprennent espoir lorsqu'ils voient arriver un petit détachement de militaires français accompagné de journalistes. L'officier qui le commande conseille aux survivants, qui implorent la protection française, de retourner se cacher, mais promet de revenir. Trois jours s'écouleront avant que des militaires français ne reviennent. Entre temps, des centaines de Tutsis réfugiés dans ces collines auront été massacrés par les génocidaires.

Que s'est-il passé du 27 au 30 juin 1994 dans la chaîne de commandement militaire et politique française ? Y a-t-il eu une terrible erreur d'appréciation, ou ce délai traduisait-il la volonté délibérée de ne pas intervenir, au risque de faciliter l'extermination des Tutsis de Bisesero ? C'est tout l'enjeu d'une instruction ouverte à la suite d'une plainte contre X déposée par six rescapés tutsis devant le tribunal aux armées de Paris, et transmise en 2012 au pôle « Crimes contre l'humanité, crimes et délits de guerre » du tribunal de Paris.

Vingt-cinq ans après le début de Turquoise, les parties civiles organisent une journée d'information et de réflexion pour confronter les regards de rescapés, témoins, avocat.e-s, magistrat.e-s et chercheurs-ses sur ces trois jours à Bisesero.



L'association **Survie** décrypte l'actualité franco-africaine et se mobilise contre la FrancAfrique, qu'elle a fait connaître. Elle est particulièrement mobilisée sur les différents volets de la complicité de la France dans le génocide des Tutsis du Rwanda. Elle compte plus de 1300 adhérent.e.s et une vingtaine de groupes locaux partout en France.

Survie, 21 ter rue Voltaire, 75011 Paris
(+33)9.53.14.49.74 - contact@survie.org
<https://survie.org>
@Survie

La **Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH)** est une ONG internationale de défense des droits humains. Elle regroupe 184 organisations nationales de défense des droits humains dans 112 pays. Depuis 1922, la FIDH est engagée dans la défense de tous les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels tels que définis dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Mouvement fédéraliste, la FIDH agit en interaction avec ses organisations membres (en France, la LDH).

FIDH, 17 Passage de la Main d'Or, 75011 Paris
(+33)1.43.55.25.18 - contact@fidh.org
www.fidh.org
@fidh_fr



Ligue
des **droits de**
l'Homme

FONDÉE EN 1898



La **Ligue des Droits de l'Homme et du citoyen (LDH)** est une association visant à l'observation, la défense et la promulgation des droits de l'homme au sein de la République française, dans tous les domaines de la vie publique. Elle compte 10 000 adhérent.e.s, répartis dans 315 sections, 52 fédérations et 22 comités régionaux.

LDH, 138-140 rue Marcadet, 75018 Paris
(+33)1.56.55.51.00 - ldh@ldh-france.org
www.ldh-france.org
@LDH_Fr



Accueil et introduction

10h15 - Ouverture du colloque et présentation de la journée

Me Michel Tubiana, avocat, président d'honneur de la LDH
Me Patrick Baudoin, avocat, président d'honneur de la FIDH

Éléments de contexte

10h30 - L'État français et le génocide des Tutsis

Jean-François Dupaquier, journaliste

11h - La résistance au génocide sur les collines de Bisesero

Eric Nzabihimana et Bernard Kayumba, rescapés de Bisesero

11h30 - L'opération Turquoise

François Graner, chercheur membre de l'association Survie

12h - 13h15 : Pause déjeuner

(possibilité de se restaurer sur place)

Bisesero le 27 juin 1994

13h15 - Témoignage de résistants

Eric Nzabihimana et Bernard Kayumba, rescapés de Bisesero

14h00 - Témoignage d'un observateur

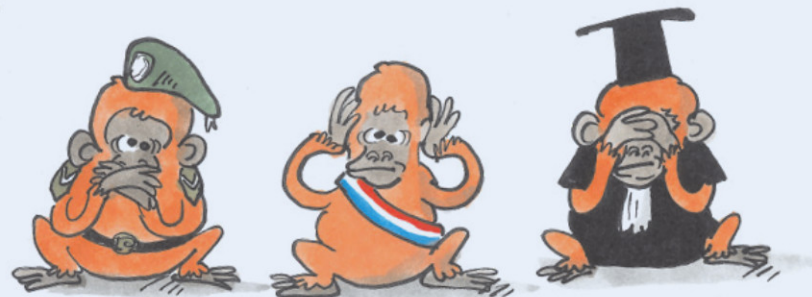
Patrick de Saint-Exupéry, journaliste présent à Bisesero le 27 juin

14h15 - Documents du 27 juin

Reportage de Christophe Boisbouvier enregistré le 27 juin, diffusé sur RFI le 28 juin

Documents militaires français du 27 juin

14h30 - Echange avec la salle



Responsabilité française à Bisesero :
la loi du silence

Que se passe-t-il du 26 juin au 30 juin 1994 ?

14h45 - Témoignage d'un observateur

Sam Kiley (en vidéo), journaliste présent à Bisesero le 26 juin

15h00 - Documents du 28 au 30 juin

Reportage de Philippe Boisserie diffusé sur France 2 le 30 juin 1994
Documents militaires français du 28 au 30 juin

15h15 - 15h45 : Pause

L'exigence de justice

15h45 - Le recueil des plaintes

Annie Faure, médecin au Rwanda en 1994

16h00 - Les obstructions à l'enquête

Brigitte Raynaud, ancienne juge d'instruction au Tribunal aux Armées de Paris
Clémence Bectarte, coordination du groupe d'action judiciaire de la FIDH
Me Olivier Foks, avocat de l'association Survie

16h45 - L'indispensable poursuite de l'instruction

Me Eric Plouvier, Me Laure Heinich et Me Karine Bourdié, avocat.e.s
des parties civiles

17h15 - La complicité de génocide en droit pénal français

Damien Roets, professeur de droit, université de Limoges

17h30 - Y a-t-il eu complicité de génocide à Bisesero ?

Rafaëlle Maison, professeure de droit, université Paris Sud

17h45 - Conclusion

Fabrice Tarrit, co-président de Survie

Inscription gratuite par courriel à inscriptions@survie.org